

Paris,  
le mercredi 11 janvier 2017

**Émetteur :** Jacqueline Amiot @mail : [formation@ucanss.fr](mailto:formation@ucanss.fr)

Michèle Carrier pour l'Institut 4.10 Tél. : 01 40 05 39 74 @mail : [les-prepa-concours@institutquatredix.fr](mailto:les-prepa-concours@institutquatredix.fr)

**Objet :** PRÉPARATION AU 58ème CONCOURS D'ENTRÉE A L'EN3S

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur le Médecin Conseil Régional,

Afin de favoriser la diversité des candidats internes aux différentes voies d'accès à la fonction de Cadre Dirigeant, l'Ucanss en partenariat avec l'Institut 4.10, propose une préparation ayant pour but d'optimiser les chances de réussite des candidats aux épreuves du Concours d'entrée de l'en3s (annexes 1 et 2) - <http://en3s.fr/concours-d-entree>.

## **I. LES OBJECTIFS DE LA PRÉPARATION EN3S (ANNEXE 2) :**

- améliorer les conditions de préparation proposées aux candidats en offrant des modalités d'accompagnement et de formation plus personnalisées et mieux adaptées ;
- augmenter les chances de réussite par l'enseignement de la méthodologie des épreuves et par un entraînement intensif.

## **II. UN DIAGNOSTIC DE SÉLECTION ET D'ORIENTATION (ANNEXE 2) :**

Le Diagnostic de Sélection et d'Orientation (DSO) repose sur :

- un entretien avec un jury qui s'appuiera sur les éléments contenus dans le dossier d'inscription ;
- un QCM de protection sociale ;
- une épreuve écrite.

Il a un double objectif :

- évaluer le potentiel du candidat à se projeter et à tenir la fonction d'agent de direction ;
- proposer au candidat, le cas échéant, un parcours de formation individualisé (cycle 1 : renforcement des prérequis).

Le DSO vise à renforcer et fiabiliser l'évaluation des candidats dans les domaines de la connaissance de la protection sociale, des capacités rédactionnelles et organisationnelles et à mieux identifier le profil et la personnalité du candidat.

## **III. UNE ARCHITECTURE DE FORMATION EN 2 ÉTAPES (ANNEXE 2)**

La préparation interne au concours d'entrée à l'en3s comprend deux cycles :

- **LE CYCLE 1 : RENFORCEMENT DES PRÉREQUIS (14 jours maximum)**

Ce cycle de renforcement est préconisé suite aux résultats d'un diagnostic initial de sélection et d'orientation. Le jury national de proclamation proclame l'admission dans ce cycle.

Il s'agit d'un cycle d'accompagnement et de formation personnalisé proposé en amont de la préparation. Ce cycle préalable cible les candidats pour lesquels le diagnostic a permis d'identifier un besoin d'accompagnement de type développement de l'efficacité professionnelle/ accompagnement à la construction du projet professionnel.

Il concerne également les candidats dont certains prérequis (connaissance de l'environnement institutionnel, élaboration du projet professionnel, efficacité rédactionnelle ...) nécessitent d'être renforcés afin de suivre avec bénéfice le cycle 2.

**L'enjeu est de renforcer la qualité de la préparation** et de faire en sorte qu'elle soit un outil au service d'une démarche d'égalité des chances et de promotion sociale au sein de l'Institution.

- **LE CYCLE 2 : ENTRAÎNEMENT AUX ÉPREUVES ÉCRITES ET ORALES DU CONCOURS (39 jours)**

Il s'agit de la préparation classique qui s'articule autour de la problématisation des thématiques de protection sociale, de la méthodologie des épreuves, des corrections des travaux dirigés et des devoirs, de la préparation aux épreuves orales.

## **IV. MODALITÉS D'INSCRIPTION (ANNEXES 3 ET 4)**



L'accès à la préparation au Concours d'entrée à l'en3s est subordonné à la constitution d'un dossier de candidature complet (annexe 3) et à l'accord du directeur de l'organisme dont est issu le candidat.

**La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 24 février 2017 (par mail).**

Les demandes d'inscription des redoublants pour entrer dans le cycle 2 sont étudiées à partir d'un dossier d'inscription transmis au plus tard 3 jours ouvrés après la publication des résultats par l'en3s.

Vous trouverez en annexe 4 les dates clés de la préparation. Le planning des modules du Cycle 1 sera communiqué à l'issue du jury national de proclamation des résultats par l'Institut 4.10.

**V. COÛT DE LA PRÉPARATION ET PRISE EN CHARGE (ANNEXE 5)**

Le coût de la préparation au 58ème concours d'entrée à l'en3s s'élèvera à **9 400,00 euros** pour une préparation complète (cycles 1 et 2) sélection comprise. Le cycle 1 est modulaire.

La formation « Préparation au Concours d'entrée à l'en3s » **est éligible aux fonds de professionnalisation** auprès d'Uniformalisation sur la base d'une période de professionnalisation à raison de 12,00 euros de l'heure, la prise en charge maximale pour ce dispositif est de 413 heures soit 4 956,00 euros.

Le financement de la formation de tuteur peut également être pris en charge par Uniformalisation sur la base d'une participation forfaitaire de 15,00 euros dans la limite de 40h (soit un plafond de 600,00 euros) dès lors que le tuteur est appelé à encadrer des personnes en contrat ou en période de professionnalisation.

Vos interlocutrices Michèle Carrier de l'Institut 4.10 (pilote du dispositif) et Jacqueline Amiot de l'Ucanss se tiennent à votre disposition pour toute information que vous jugeriez utile.



Je vous remercie par avance de votre collaboration pour assurer la diffusion la plus large possible de cette information dans votre organisme.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin Conseil Régional, l'expression de ma considération distinguée.



---

Gaudérique Barrière  
Directeur Délégué

**Document(s) annexe**

**(s) :**

- Architecture de la Préparation Concours En3s,
- Présentation générale et épreuves du Concours d'entrée à l'en3s,
- Annexe03 Fiche d'inscription .doc,
- Calendrier,
- Coût et prise en charge,

